

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Nous avons rencontré les représentants de l'industrie, et j'ai personnellement vu les présidents des grandes entreprises; je crois que le problème de l'offre a été en grande partie résolu, pour le bien du consommateur canadien.

M. Fairweather: A-t-on signalé au ministre une nouvelle parue ce matin selon laquelle il y aura en avril une augmentation de 12 p. 100 du prix de ce papier? Si oui, comment peut-il concilier cela avec la réponse plutôt optimiste du ministre?

M. Gillespie: C'est une question distincte, une question de prix.

M. Fairweather: J'ai posé les deux questions.

M. Gillespie: L'industrie du papier, comme toutes les autres, a subi des hausses de coûts; ainsi, l'industrie du beau papier va augmenter le prix de la pâte. Cette industrie a toujours connu de faibles marges de bénéfices. On espère que des profits raisonnables susciteront de nouveaux investissements.

* * *

LES TRANSPORTS

L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ D'UN CHEMIN DE FER DE L'ARCTIQUE—LA COMMUNICATION DES RÉSULTATS AUX DÉPUTÉS ET AUX HABITANTS DES TERRITOIRES SEPTENTRIONAUX

Mlle Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Le gouvernement a-t-il l'intention de transmettre aux gens du Nord par l'entremise de leurs députés et au comité permanent des affaires indiennes et du développement du Nord canadien, les résultats de l'étude CN-CP de la faisabilité d'un chemin de fer de l'Arctique donnant ainsi aux députés l'occasion de se faire une idée de toutes les suites de ce projet?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le président, je n'ai pas encore examiné ce rapport. Je ne sais pas s'il a été présenté. Il s'agit d'un rapport qui a été commandé par le ministre des Transports. Je vais discuter de la situation avec ce ministre et je ferai rapport à l'honorable député.

* * *

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

LA NATIONALISATION DE LA BRINCO—L'ATTITUDE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

M. René Matte (Champlain): Monsieur le président, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

A la suite d'une question que je lui posais récemment, le premier ministre m'indiquait que le projet de nationalisation de la Brinco par le gouvernement de Terre-Neuve n'intéressait aucunement le gouvernement fédéral. Or, des commentateurs de la province de Terre-Neuve affirmaient hier que le gouvernement fédéral était extrêmement intéressé à cette nationalisation, et que plusieurs rencontres avaient eu lieu à ce sujet entre les deux gouvernements. Je demande donc au premier ministre s'il peut dire s'il a

Questions orales

effectivement rencontré les autorités en cause à ce sujet, et quelle est l'attitude du gouvernement vis-à-vis de ce projet.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, à mon avis, les deux versions sont compatibles. Quant à moi, je n'ai jamais parlé de cette question au premier ministre de Terre-Neuve. Je continue à soutenir que des décisions politiques de cet ordre doivent être prises par les gouvernements provinciaux sans notre bénédiction ou notre veto. Mais, ceci dit, plusieurs conséquences s'ensuivraient pour la province si elle agissait ainsi. Il y aurait des conséquences d'ordre financier, d'ordre constitutionnel, ainsi que d'autres conséquences en ce qui a trait aux relations fédérale-provinciales, et il se peut qu'il y ait des discussions à ce sujet. Je vois même des ministres qui sont d'accord.

Il y a probablement eu des discussions au niveau des fonctionnaires, mais certainement pas à celui des chefs de gouvernement, et surtout pas pour demander notre autorisation ou notre veto.

* * *

[Traduction]

LE LOGEMENT

LA HAUSSE DES TAUX D'INTÉRÊT HYPOTHÉCAIRE—LES MESURES ENVISAGÉES PAR LE GOUVERNEMENT

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Comme le coût de l'habitation au Canada a augmenté de 42 p. 100 depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement actuel, la plus forte augmentation depuis six ans, et comme Statistique Canada a révélé que l'indice de l'habitation en février s'est élevé de 9 p. 100, ce qui est en majeure partie attribuable à des taux hypothécaires plus élevés, le premier ministre reviendra-t-il sur sa décision exprimée à la Chambre le 11 septembre dernier et refusera-t-il d'ordonner une réduction des taux hypothécaires ou du moins empêchera-t-il une hausse future?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Si la question du député est sérieuse, et je suis certain qu'elle l'est, il voudra sans doute ajouter quelques mots à ses remarques préliminaires pour souligner que depuis l'arrivée au pouvoir de notre gouvernement, il y a eu plus que jamais auparavant de mises en chantier et de maisons construites au Canada.

DEMANDE DE MAJORATION DU PLAFOND FIXÉ AUX TERMES DE LA LOI NATIONALE SUR L'HABITATION—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Je pourrais peut-être poser ma question supplémentaire au ministre d'État chargé des Affaires urbaines. La valeur des maisons dans la région de Toronto ayant grimpé de 10 milliards de dollars depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement Trudeau, soit une hausse de 80 p. 100, le ministre nous dira-t-il s'il entend hausser le montant maximum des prêts fixé à 30,000 dollars aux termes de la loi nationale sur l'habitation, afin que ce financement puisse être plus utile dans nos centres urbains et provoquer ainsi, il est à espérer, une baisse des taux d'intérêt, compte tenu du fait qu'à Toronto une maison qui se vendait \$26,000 coûte aujourd'hui en moyenne \$47,000?